

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal,
tenue le 16 décembre 2013, à 18h15, à la salle municipale**

Monsieur le maire, M. Robert Boucher, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	Mme Line Fréchette	Siège # 4	M. Joël Jutras
Siège # 2	M. Jocelyn Brière	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	M. Sylvain Marcoux	Siège # 6	M. Marcel Sinclair

Tous les membres du conseil sont présents et ceux-ci renoncent à l'avis de convocation pour cette séance extraordinaire, dans les délais prévus, conformément aux articles 152, 153, 156 et 157 du *Code municipal du Québec*.

Mme Hélène Ruel, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

(2013-12-975)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Abrogation de la résolution numéro 2013-10-907
3. Travaux d'entretien et d'arrosage de la patinoire municipale
4. Poste d'inspecteur en voirie et en environnement
5. Travaux de déneigement de la patinoire municipale
6. Autorisation pour installer des machines distributrices et une table de pool au centre sportif
7. Autorisation pour l'achat d'un horodateur pour le centre sportif
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2013-12-976)

2. Abrogation de la résolution numéro 2013-10-907

Attendu que, lors de la séance du 1^{er} octobre 2013, le conseil municipal avait embauché M. Sylvain McMahon, au taux horaire de 16,25 \$, pour l'entretien de la patinoire municipale;

Attendu que les parties ne se sont pas entendues sur la nature des travaux qui devaient être exécutés;

Attendu qu'il y a lieu d'abroger cette résolution;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'abroger la résolution numéro 2013-10-907 à toutes fins que de droit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2013-12-977)

3. Travaux d'entretien et d'arrosage de la patinoire municipale : Poste à combler

Il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu de procéder à l'embauche de M. André Parenteau pour le contrat d'entretien de la patinoire municipale pour la saison 2013-2014, au tarif horaire de 14 \$. Le paiement de ces services sera effectué hebdomadairement, sur présentation d'une feuille de temps pour les heures et la nature des travaux effectués.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2013-12-978)

4. Poste d'inspecteur en voirie et en environnement

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil.

(2013-12-979)

5. Travaux de déneigement de la patinoire municipale

Attendu que la municipalité doit procéder aux travaux d'entretien et de déneigement de la patinoire municipale;

Attendu que la municipalité a demandé, de gré à gré, un prix pour ces travaux auprès d'un fournisseur;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'octroyer le contrat, de gré à gré, à la compagnie Transport F.P. (9223-6660 Québec Inc.), au taux horaire de 50 \$ plus taxe pour un minimum d'une heure par appel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2013-12-980)

6. Autorisation pour installer des machines distributrices et une table de pool au centre sportif

Attendu que la municipalité désire procéder à l'installation de machines distributrices et une table de pool au centre sportif;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser l'installation de machines distributrices et d'une table de pool au centre sportif. Ces machines ont été installées par les Rafrâichissements Classiques Erwin Ellenberger et les Amusements Jolin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2013-12-981)

7. Autorisation pour l'achat d'un horodateur pour le centre sportif

Attendu que la municipalité désire se procurer un horodateur pour marquer les heures des étudiants embauchés pour l'entretien et l'arrosage de la patinoire ainsi que la surveillance des lieux;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser l'achat d'un horodateur usagé, au montant d'environ 150 \$ plus taxes si applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8. Période de questions

Aucune question n'est posée.

9. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre de lever l'assemblée à **19 heures et 33 minutes**.

M. Robert Boucher
Maire

Mme Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Robert Boucher, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière